

Le POAFE profitera à un plus grand nombre de consommateurs et les crédits accordés augmenteront de 50 %

TORONTO (Ontario) (26 avril 2017) – Le soutien accordé aux consommateurs d'électricité à faible revenu augmentera de 50 pour cent et davantage de consommateurs seront admissibles à une aide en vertu des modifications apportées au Programme ontarien d'aide relative aux frais d'électricité (POAFE) qui entreront en vigueur le 1^{er} mai 2017.

Pour les ménages, l'augmentation du POAFE se traduit par un crédit mensuel sur la facture pouvant atteindre de 180 \$ à 300 \$ par année, en fonction de leur taille et de leur revenu annuel. Par exemple :

- une personne seule gagnant 28 000 \$ ou moins pourrait désormais recevoir 45 \$ par mois;
- un ménage de quatre personnes gagnant moins de 48 000 \$ (auparavant 39 000 \$) pourrait maintenant être admissible à 40 \$ par mois;
- les ménages de sept personnes gagnant un total de 39 000 \$ ou moins pourraient recevoir 75 \$ par mois.

« La Commission de l'énergie de l'Ontario (CEO) a conçu et déployé le POAFE pour aider à protéger les consommateurs vulnérables et offrir un soutien à ceux qui en ont le plus besoin, explique Rosemarie Leclair, présidente-directrice générale de la CEO. Nous encourageons les consommateurs qui veulent en savoir plus à communiquer avec nous, avec leur service public ou avec un organisme qui offre de remplir une demande auprès du POAFE afin de voir s'ils sont admissibles à de l'aide. »

Les consommateurs dont la résidence est chauffée à l'électricité ou qui ont besoin de certains appareils médicaux consommant beaucoup d'électricité sont admissibles à un niveau d'aide plus grand dans le cadre du POAFE. Les consommateurs autochtones sont aussi admissibles à un niveau d'aide plus grand. Par exemple, un ménage de trois personnes gagnant entre 39 001 \$ et 48 000 \$ pourrait désormais être admissible à 52 \$ par mois aux termes des seuils d'admissibilité élargis du POAFE.

Les consommateurs déjà inscrits au programme verront le crédit qui leur est accordé rajusté automatiquement. Les autres consommateurs peuvent vérifier s'ils sont admissibles à une aide aux termes du programme élargi à AideElectriciteOntario.ca.

Depuis son lancement par la CEO le 1^{er} janvier 2016, plus de 153 000 ménages à faible revenu ont reçu un crédit mensuel sur leur facture d'électricité grâce au POAFE.

Pour obtenir davantage d'information, composez le 1 855 831-8151 (sans frais) pour communiquer avec nous, ou consultez le site Web du POAFE à AideElectriciteOntario.ca.

À propos de la Commission de l'énergie de l'Ontario :

La Commission de l'énergie de l'Ontario est un organisme public indépendant et impartial. Nous prenons des décisions qui servent l'intérêt public. Notre objectif est de promouvoir un secteur énergétique durable et efficace qui offre aux consommateurs des services d'énergie fiables à coût raisonnable.

-30-

Communiquez avec nous

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le document d'information ci-joint ou notre site Web au www.oeb.ca/fr, ou encore communiquer avec nous directement.

Renseignements destinés aux médias

Téléphone : 416 544-5171

Courriel : oebmedia@oeb.ca

